

La sécurité réglementaire des agriculteurs n'a pas de prix !

Saviez-vous qu'à partir du 1^{er} janvier 2026, le registre phytosanitaire devra obligatoirement être tenu sous un format électronique.

L'offre SMAG FARMER by SOUFFLET AGRICULTURE permet d'anticiper ces évolutions et de s'y adapter en toute tranquillité.

Soufflet Agriculture propose une offre **dès 0 euros !**

DANS CETTE OFFRE VOUS AVEZ ACCÈS AU LOGICIEL DE TRAÇABILITÉ SMAG FARMER



- Le meilleur outil de vérification réglementairement concernant les PPP (+ 40 points de contrôle)



- Aucune ressaisie des données grâce aux connexions Outils d'Aide à la Décision



- Vous donne accès aux tableaux de bord de suivi : IFT, Écorégimes, ...

Avec les offres SMAG FARMER by SOUFFLET AGRICULTURE, appropriez-vous un outil numérique de traçabilité reconnu par plus de 50 000 exploitations ! Consultez notre page sur Farmi.com pour en savoir plus.

3 NIVEAUX DE SERVICE

	Découverte	Initial*	Expert*
Saisie du parcellaire et traçabilité	✓	✓	✓
Interopérabilité avec des OAD ou capteurs	✓	✓	✓
Compatible avec les filières Soufflet	✓	✓	✓
Accès aux contrôles réglementaires SMAG		✓	✓
Accès module Plan de Fumure Fertiweb			✓
Tarifs sous conditions	0 € HT/an	319 € HT/an	399 € HT/an

*Option multi-exploitation possible pour ces 2 offres au tarif de 110 HT/an/exploitation

Comment bénéficier de ces offres ?

Il suffit de souscrire à une offre et de respecter les conditions disponibles sur Farmi.com.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter Les Services Soufflet au 03 25 39 57 38 ou par email à agriculture.services@soufflet-ag.com
Soufflet Agriculture – Les Services Soufflet – Quai Sarraill – BP12 – 10402 Nogent-sur-Seine Cedex

Agrément Ministériel N°CA00078 pour la distribution de produits phytopharmaceutiques destinés à des professionnels.